

# Mölter - Meyer - Leppin OHG

Allianz Generalvertretung  
Vermittlung von Versicherungen für Unternehmen der Allianz

Allianz Mölter - Meyer - Leppin OHG  
Bahnhofstr. 10 - 54595 Prüm

Geschäftsführer  
Wolfgang Mölter  
Michael Meyer  
Jannik Leppin

Bahnhofstr. 10  
54595 Prüm  
Tel: 06551/95050  
Fax: 06551/950515

Bürozeiten Prüm  
Montag - Freitag  
09:00 - 12:30 Uhr  
14:00 - 17:30 Uhr  
und nach Vereinbarung

Teichstr. 19  
54614 Schönecken  
Tel.: 06553/961160  
Fax: 06553/961161

E-Mail: team.moelter@allianz.de  
Homepage: www.Allianz-MML.de

## Information importante concernant les conditions de l'assurance EVBK

L'assurance EVBK ne couvre les oeuvres d'un artiste pendant son séjour à la EVBK que jusqu'à une valeur totale par oeuvre de 1.000,-- € au maximum.  
Si la valeur d'une oeuvre dépasse 1.000,-- €, nous vous recommandons d'assurer en plus le montant excédent afin d'éviter une perte financière en cas de dommage.  
Notre assurance maison, l' Allianz AG, vous offre cette possibilité.  
Si vous aimeriez en profiter, veuillez remplir le coupon ci-joint et le renvoyer à l'Allianz à Prüm. Les conditions du contrat principal seront appliquées.

Nom	
Prenom	
Rue	
Code postale / ville	
Désignation de l'oeuvre	

Je désire la couverture d'assurance pour mon oeuvre ( contre vol / dégat ) complémentaire à l'assurance de la EVBK couvrant 1.000,-- €.

Oui  Non  ( veuillez marquer votre choix par une croix )

Mon oeuvre a une valeur de \_\_\_\_\_ € ( taxe de vente incluse ) dont le montant de 1.000,-- € est couvert par l'assurance de la EVBK.

Solde: \_\_\_\_\_ € x 5,20 €/1.000,-- €

La difference à payer à l'assurance s'élève à 5,2 % de la somme à assurer, minimum de 10,- €

= Cotisation: \_\_\_\_\_ Euro

Je paierai cette somme tout de suite. Dès que la cotisation est recue à notre compte bancaire, le contrat entre en vigueur.

IBAN: DE10586500300008083115; BIC: MALADE51BIT

Lieu / Date

Signature